

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGRE et HULLIER,
Place de la Bourse, 35.
M. EWIG,
Rue Fléchet, 23.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Reclames, —	30
Faits divers, —	75

RELEVÉS SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. RAVAS-LAFITTE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Novembre 1878.

Chronique générale.

La commission du budget s'est séparée samedi à 6 heures, après une séance de quatre heures qui a été des plus importantes et des plus concluantes. M. de Marcère s'est rendu au palais Bourbon vers une heure, et avait communiqué à la commission tous les rapports des préfets des départements où ont eu lieu des élections de députés sénatoriaux, ainsi que son travail d'ensemble complet constatant que 21 sénateurs conservateurs sortants n'ont obtenu qu'une infime minorité dans leurs départements et que la réélection de huit autres est plus que douteuse.

Cette démarche de M. de Marcère avait eu pour but de lever toutes les incertitudes qui existaient encore dans l'esprit de certains membres de la commission relativement à l'examen du budget par douzième ou dans son entier.

Après le départ de M. de Marcère, la commission, à l'unanimité, a décidé de déposer aujourd'hui lundi les rapports qui sont prêts : ceux des finances, de l'instruction publique, de l'Algérie, de la justice, de la guerre et de la Légion d'Honneur.

Elle a été d'avis qu'il y aurait lieu de commencer la discussion aussitôt que les rapports seront imprimés.

Enfin, au point de vue de la discussion des chapitres et des articles, comme l'accord s'est établi d'avance entre les ministres et la commission, à la suite de discussions approfondies, il est probable que les débats seront très-courts.

Le correspondant de la France à Versailles signale ce sentiment d'un certain nombre de membres de la droite sénatoriale « que les

résultats révolutionnaires de l'élection des députés pourraient bien amener une réaction dans l'esprit du Président de la République. »

A Paris tout comme à Lyon, on vend en ce moment, dans les quartiers les plus populeux, les portraits des « martyrs de la Commune » au profit d'une œuvre radicale qui n'est pas tout à fait expliquée.

Nous avons vu l'autre soir, de 6 à 7 heures, à l'angle du passage de l'Industrie et de la rue du Faubourg-Saint-Martin, un camelot offrir aux passants les portraits de Raoul Rigaut, de Ferré et d'autres gredins moins connus de cette époque sanguinaire.

Le même individu, en vendant les portraits que nous venons de citer, offre en même temps aux acheteurs une photographie qu'il tire discrètement de sa poche, et qu'il offre pour 50 centimes : elle représente le Maréchal-Président pendu à un gibet au-dessous duquel se trouvent les attributs de la première dignité de l'armée. (Tablettes.)

On annonce l'arrivée à Paris de plusieurs généraux commandant en chef les corps d'armée, venant assister à la réunion annuelle des chefs de corps et des officiers supérieurs qui a lieu dans le courant du mois de novembre, au ministère de la guerre.

MISE EN ACCUSATION DU 16 MAI.

Le correspondant parisien du Nord donne les renseignements suivants relativement à la mise en accusation du ministère de Broglie :

« Tout le monde sait que M. Dufaure s'est prononcé hautement contre le projet de mise en accusation que prépare la commission d'enquête sur les élections. Il n'était pas douteux que M. Gambetta ne fût au fond également hostile à ce projet ; mais on pouvait douter qu'il témoi-

gnât ouvertement de ses sentiments à cet égard. »

Aujourd'hui, il paraît qu'on a trouvé une combinaison qui donnera une certaine satisfaction aux groupes de la gauche en respectant la liberté d'initiative des intransigeants et les répugnances du centre gauche.

Le rapport de la commission d'enquête conclura à la mise en accusation du cabinet du 16 mai ; mais le ministère interviendra pour demander à la Chambre de ne pas poursuivre plus loin sa victoire sur les hommes du 16 mai. L'opinion publique, dira le ministère, a prononcé la condamnation du cabinet du 16 mai ; les ministres ont expulsé du personnel sous leurs ordres tous les fonctionnaires suspects d'avoir de près ou de loin donné leur concours à une entreprise qui n'a abouti qu'à mettre en évidence l'impuissance des adversaires des institutions. Ce n'est pas à l'heure où de toutes parts il est fait appel à la clémence, où le mot d'amnistie est sur toutes les lèvres, qu'il convient que ceux-là mêmes qui étaient partie au conflit, se fassent les juges de ceux qui étaient leurs adversaires et les ont combattus, en se couvrant d'une prérogative constitutionnelle du Président de la République et du Sénat.

La plus grande ampleur serait donnée au débat afin que tous les actes relevés à la charge de l'administration du 16 mai puissent être signalés à la tribune et commentés par les rapporteurs.

La Gazette de Turin annonce que le Pape a décidé de rappeler les nonces de Paris, Madrid et Lisbonne. Celui de Madrid seul serait créé cardinal ; quant aux deux autres, ils seraient remplacés.

L'Univers annonce que M^{lle} Marguerite de Rothschild, fille du chef de la branche allemande de cette maison, a sollicité auprès de l'ordinaire de Limbourg son ad-

mission dans l'Eglise catholique. M. le curé-doyen de Francfort a été chargé de catéchiser la jeune néophyte.

La commission des réformes judiciaires s'est réunie au Palais de Justice.

Elle a décidé que les exécutions capitales auraient lieu désormais dans les prisons. La commission a également arrêté la liste des personnes qui assisteraient obligatoirement à l'exécution, et de celles qui pourraient y être admises. Parmi les premières figurent un membre du parquet et un conseiller à la cour.

La maison Rothschild a décidé de faire immédiatement l'avance de 4,400,000 livres sterling pour le paiement du coupon de la dette unifiée d'Egypte.

L'Evénement publie l'ordre du jour suivant du colonel du 2^e régiment du génie en garnison à Montpellier :

« Les adjudants Godfrin, Favier, Labordé, Baude, Défitat, sont suspendus de leur fonction pendant un mois, à compter d'aujourd'hui, pour avoir assisté sans autorisation à une réunion qui présentait un caractère politique, et avoir, dans cette réunion, applaudi certain passage essentiellement politique d'un discours concernant l'armée. »

Par application du règlement du 2 novembre 1833, ces sous-officiers seront placés dans d'autres compagnies pour y faire le service de sergent.

Le colonel rappelle, à cette occasion, qu'il est indispensable, pour que la discipline de l'armée se conserve intacte dans toute sa force, que ses membres se tiennent d'une façon absolue à l'écart des luttes des partis.

» Le colonel, BRUNON. »

La feuille radicale blâme cet ordre du jour ; elle trouve mauvais que le colonel

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA
PUPILLE DE SALOMON
PAR
M^{lle} MARTHE TACHÈSE
(CAMILLE DE GÉRANS)
(Suite.)

Christine hésita un instant, puis tout à coup :
— Pourquoi vous le cacherais-je ? dit-elle. Ne possédez-vous pas le secret par excellence de ma vie ? N'êtes-vous pas l'amie unique et véritable avec laquelle je peux m'épancher sans réserve ? Je ne dois pas vous tromper. Les avantages qu'il m'assure sont grands à ses yeux, sa tendresse pour moi en fait foi ; mais, en réalité, ils sont fort peu de chose.

— Comment cela se peut-il ? s'écria Alice. Il est

pour le moins indispensable que vous recouriez ce qui vous appartient, car enfin, je ne l'oublie pas, Christine, trente-neuf mille francs ont passé par mes mains pour vous être remis. C'est le prix de vos travaux. Qu'en avez-vous donc fait ?

— Deux mille francs ont été employés en dépenses nécessaires dans la maison. Les trente-sept autres sont placés.

— Au nom de M. Salomon ?

— Sans doute.

— Laissez-moi vous le dire, chère amie, reprit Alice, vous avez eu tort. Vous pouviez vous montrer généreuse. C'était votre devoir, assurément. Mais avoir sacrifié absolument le tout ! n'avoir rien réservé pour vous-même ! Vous avez été imprudente, Christine.

La jeune fille secoua la tête.

— Quand il me ramenait de Savenay, dit-elle, il ne calculait pas, lui, s'il était pauvre.

— Quelle part vous donne-t-il dans ces sommes d'argent ?

— Aucune.

— Comment, aucune ? Eh ! que vous légue-t-il donc ?

— Ses œuvres.

— Mais, malheureuse enfant, vous n'avez rien, alors ?

— J'ai ce que je préfère, dit Christine tranquillement. Si M^{lle} Lebrun était entrée dans cet héritage,

elle aurait certainement voulu en tirer parti. Il y aurait eu essai de vente, exposition par conséquent. Jugez quelle eût été ma souffrance s'il m'avait fallu entendre les remarques, les risées du public devant ces pauvres toiles qu'il aime tant, dans lesquelles il s'est épuisé à faire passer toutes ses inspirations et tous ses rêves. Avec moi, elles auront au moins ce dernier refuge du respect, le silence.

Vous savez combien je me hâtais de faire disparaître les tableaux qu'il envoyait chez ce doreur. Il voyait dans cette précipitation une réussite plus flatteuse, et moi j'y cherchais une sécurité contre les appréciations du dehors. Il revenait tout joyeux, me disant : « Christine, le tableau déposé hier soir est déjà vendu ce matin ! » Je répondais : « Voyez quel empressement ! » et il était heureux.

— Vous lui avez acheté au moins cent cinquante toiles. C'est effrayant de voir ce qui s'additionne dans le coin de votre atelier.

— La masse a diminué de moitié, chère amie. Le Père Bernard, qui me dirige et qui est toujours si bon pour moi, a fait passer à Paris tous les tableaux religieux d'où ils seront envoyés dans les missions. J'ai effacé la signature.

— Ah ! dit Alice, j'ai le cœur navré. Je n'espérais pas vous voir heureuse, pauvre amie, mais je pensais vous voir arrachée tant soit peu aux peines et aux sollicitudes des premières nécessités de l'existence. Qu'allez-vous devenir, seule, à votre âge ?..

— Je travaillerai, dit doucement la jeune fille, ne vous affligez pas ainsi. Je me renfermerai dans la solitude, dans mes souvenirs...

— Oui ; et puis, quand on a le chagrin au fond du cœur, peu importe comment la vie se passe, n'est-ce pas, Christine ?

— Non, ce n'est pas là ce que je veux dire. Il importe toujours que la vie se passe bien et réponde à ce que l'on doit en attendre. Je veux dire qu'il me suffira de peu.

Elles entraient à ce moment sous le porche de la demeure de Christine.

— Je ne veux pas monter, dit M^{lle} Montferrier, asseyons-nous là sur les marches. Plus je pense à ce testament, plus je le trouve déplorable. Si je pouvais amener votre tuteur à en faire un nouveau ?

— Il n'y faut pas songer. Vous venez de me dire vous-même que, pour ménager notre cher malade, vous n'aviez pas osé le revoir.

— Entre deux maux, on choisit le moindre. Voulez-vous que demain... ?

— Non, dit Christine, j'ai vécu pauvre, je ne crains pas de continuer. Que la volonté de Dieu soit faite !

Le coup d'Alice s'arrêtait alors devant le portail.

— Adieu, dit la jeune femme, je m'en retourne bien triste.

(A suivre.)

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Bazé, Libraire, rue Saint-Jean, et chez MALON, Libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

Brunon rappelle que l'armée doit se tenir à l'écart des luttes des partis. Une recommandation de cette nature lui paraît bonne s'il s'agit de la moindre cérémonie religieuse, mais les soldats doivent avoir toute latitude pour aller entendre et applaudir le citoyen Naquet, car c'est lui qui pérorait dans la réunion à laquelle ont assisté les sous-officiers justement punis.

Tous les journaux ont annoncé une candidature nouvelle au Sénat, candidature qui excitait les exclamations de toute la presse. Il ne s'agissait de rien moins en effet que de celle de M. Gambetta père.

Voici, d'après les *Tablettes d'un Spectateur*, ce qu'il y a de vrai relativement à cette nouvelle :

Un soir, dans le salon de M^{me} Adam, les amis de l'ex-dictateur y ayant fait allusion devant lui, il les pria très-sèchement de ne jamais revenir sur ce sujet.

LA GUERRE AUX STATUES !

Il existe à Rouen une magnifique statue équestre de l'empereur Napoléon I^{er}, placée en face de l'Hôtel-de-Ville, et qui a été respectée jusqu'ici par les Rouennais, malgré nos révolutions successives. Il y a plus encore : c'est que tous les ans, à différentes époques, le pied de la statue est jonché de fleurs et d'arbustes que des mains reconnaissantes y déposent en souvenir de ce que l'empereur fit pour la ville de Rouen. Il a suffi de la présence de l'un de nos hauts fonctionnaires ministériels à Rouen pour appeler l'attention du gouvernement sur cette statue, que l'on voudrait aujourd'hui faire enlever, pour y substituer une Marianne quelconque, sous le nom de statue de la Liberté ! Les Rouennais pourraient bien ne pas être contents.

LES PALAIS DU CHAMP-DE-MARS ET DU TROCADERO.

Les vœux exprimés depuis longtemps par l'Assemblée nationale, pour la conservation des palais qui ont servi de cadre et d'abri à notre belle Exposition de 1878, sont sur le point d'être exaucés, et tout annonce que les constructions du Trocadéro resteront entières, tandis que celles du Champ-de-Mars seront conservées dans leurs parties essentielles.

Ce qui reste encore douteux, et ce qui mérite cependant une mention particulière, c'est le sort de cette rue des Nations, si originale, si intéressante qui porte l'empreinte et le cachet de tous les peuples civilisés et qui sera toujours un attrait puissant pour ramener de nombreux visiteurs autour de cette galerie de tableaux en pierre où tout l'univers est représenté.

Les souverains et les États qui les ont fait construire à grands frais n'attachent, sans doute, que peu de prix à leur démolition, et se préféreraient facilement, on n'en saurait douter, à un arrangement qui assurerait au palais du Champ-de-Mars la conservation de l'un de ses plus beaux ornements.

LA LOTERIE DE L'EXPOSITION.

Enfin, la commission de la loterie nationale, après des délibérations multiples, est parvenue à arrêter définitivement les conditions du tirage.

Il n'y aura pas dix millions de numéros, comme on le craignait, mais seulement un million. Voici, en effet, de quelle manière on opérera :

Les lots seront divisés en dix portions d'égale valeur ; le sort déterminera la série de numéros, de 1 à 1 million, auxquels chacune de ces portions sera applicable.

Supposons que le numéro 123,849 sorte. Ce numéro gagnera dans les dix séries de numéros qui seront ainsi tirées à la fois.

Si simplifiée qu'elle soit, l'opération durera encore plusieurs jours, et, nous le répétons, ce ne sera pas avant le mois de janvier que les gagnants pourront entrer dans la possession de leurs lots.

Ajoutons, en terminant, que tout ce qui concerne le tirage de la loterie a été confié à M. Zevort, contrôleur principal à la caisse municipale de Paris et spécialement chargé des opérations relatives aux emprunts de la ville de Paris.

M. Louis Garnier-Pagès, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848 et du gouvernement de la Défense nationale en 1870, est décédé samedi soir, à neuf heures et demie, dans son appartement de la rue Saint-Roch. Bien portant il y a peu de jours encore, M. Garnier-Pagès a succombé aux suites d'un refroidissement.

Il était né en 1803 à Marseille. Ardent promoteur de la campagne réformatrice, en 1847, il fut, au 24 février, nommé maire de Paris, puis, le 5 mars, ministre des finances. Son passage à ce département fut très-remarqué : on se rappelle les 45 centimes.

En 1864, M. Garnier-Pagès fut élu député de Paris, qu'il représenta jusqu'au 4 septembre. Il fit partie du gouvernement de la Défense nationale, puis rentra dans la vie privée. A de rares intervalles, on le voyait apparaître dans les couloirs du Parlement avec son légendaire faux-col.

M. Garnier-Pagès avait pour gendre M. Dréo, député du Var.

On doit à Alphonse Karr des vers qui pourraient être intitulés : *Les commandements du parfait républicain* :

Tous les emplois cumuleras,
Et les salaires même ment !
Le brochet noir tu prôneras,
Sans en manger aucunement.
Tous les abus attaqueras,
Pour t'en emparer seulement.
Le peuple tu glorifieras,
Pour t'en servir utilement.
Les privilèges combattras,
Pour changer les noms seulement.
Tous tes amis tu placeras,
Sans leur demander de talent.
L'oubli de soi tu venteras,
Sans t'y astreindre nullement.
Et dans ta barbe tu riras,
Du peuple crédule et payant
Les sottises que tu feras.

Ces vers ont été publiés pour la première fois en 1848. Ne sont-ils pas encore vrais aujourd'hui ?

Étranger.

ALLEMAGNE. — On écrit de Berlin, à la *Gazette de Cologne*, que le mépris visible que la Russie montre pour le traité de Berlin a fait sensation dans cette capitale, même dans les cercles russophiles.

L'Allemagne ne prendra certainement pas l'initiative d'une action contre la Russie ; mais si les autres puissances ne demandent pas au cabinet de Saint-Petersbourg autre chose que l'exécution du traité de Berlin, le chancelier de l'Empire d'Allemagne ne pourra pas laisser périliter son propre ouvrage :

— Nous savions que le prince de Bismark avait fait des observations au gouvernement français relativement à sa décision de suspendre les poursuites contre les contumax de la Commune.

Les deux faits suivants, que nous tenons d'une source sûre, prouvent que le chancelier surveille de très-près le mouvement socialiste en Europe.

M. de Bismark vient de faire la même démarche auprès de deux autres puissances. Le prince de Bismark, écrit-on de Berlin, a chargé le comte Munster de lui rendre compte des organisations sociales préparées par les classes ouvrières anglaises. C'est pour ne pas arrêter le cabinet de Berlin que le gouvernement anglais a résolu de combattre toutes les candidatures ouvrières, qu'elles soient conservatrices ou radicales. Les chefs des classes ouvrières à Londres se plaignent d'être sacrifiés par leur gouvernement aux susceptibilités du chancelier allemand.

D'autre part, M. de Bismark, par de récentes dépêches adressées au premier ministre du Danemark, engage de la façon la plus péremptoire à opposer une digue à l'audace des démagogues scandinaves dont les agissements sont un danger, non-seulement pour le roi Christian, mais encore pour l'Allemagne.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Institution Saint-Louis de notre ville compte un nouveau succès. M. Edouard Roulleau, de Tours, vient d'obtenir devant la faculté des sciences de Poitiers le diplôme

de fin d'études de l'enseignement secondaire spécial.

Les Rosiers. — Jeudi dernier, une femme des Rosiers avait quitté son domicile en laissant dans le foyer quelques tisons à demi allumés. Peu après son départ, une de ses voisines sentit une forte odeur de linge brûlé et vit la fumée sortir de la maison. Elle se hâta de faire prévenir la propriétaire qui accourut et en ouvrant la porte trouva son lit enflammé.

Il est probable qu'une étincelle aura jailli sur le lit et aura communiqué le feu. Le secours de quelques voisins a suffi pour s'en rendre maître. La perte s'élève à 300 fr. environ, couverte par une assurance à la *Caisse générale*.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

AUX ROSIERS.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que, la nuit dernière, il y a eu une tentative d'assassinat aux Rosiers. La victime a reçu plusieurs blessures qui mettent ses jours en danger. Le meurtrier a été arrêté. De plus amples détails nous manquent.

La justice s'est transportée sur les lieux du crime.

Postes et télégraphes. — A l'avenir, les facteurs ruraux sont autorisés à recevoir des particuliers, pour les déposer au bureau télégraphique de leur résidence, les télégrammes à expédier par ce bureau.

Ce transport ne devra toutefois causer aucun arrêt dans le service ordinaire du facteur ; il ne peut en outre entraîner aucune responsabilité pour l'administration.

La Société nationale du tir des communes de France publie une carte très-curieuse, qui présente, divisé par départements, l'ensemble des 2,774 tirs organisés, du 1^{er} janvier 1876 au 31 août 1878, sous le patronage de cette Société : les départements sont nuancés, colorés, suivant l'importance des établissements de tir.

Dix-sept départements possèdent 54 tirs et au-dessus. La Sarthe se trouve rangée dans cette catégorie, 84 tirs y ont été organisés.

29 départements possèdent de 44 à 50 tirs. Dans le nombre il faut citer : l'Eure-et-Loir, 47 tirs ; le Maine-et-Loire, 39 ; l'Orne, 32 ; le Loir-et-Cher, 30 ; la Mayenne, 39 ; l'Indre-et-Loire, 27.

36 départements possèdent de 1 à 40 tirs, et 4 n'en possèdent aucun.

Prophéties de Nick. — Voici, d'après Nick, quelles seront les probabilités du temps pour le mois de novembre :

Les éléments astronomiques varient peu, le mois de novembre aura une certaine analogie avec le précédent et présentera les caractères suivants sur la France et sur les pays voisins :

Première quinzaine. — Résultante faible ou moyenne. Temps mixte, relativement assez beau, brumeux dans la matinée, avec radiation solaire assez vive dans l'après-midi, principalement sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations vers le 1^{er}, le 3 (??), 5 — nœud ascendant ; le 11 (P), 13 — lunestice boreal.

Deuxième quinzaine. — Forcés croissantes ; résultante forte. Temps variable, plus accidenté, agité, humide, principalement sur la zone septentrionale et la zone centrale et particulièrement vers le 18 (??), 21 — nœud descendant ; le 23 (??), 26 — lunestice austral.

Apparition probable de bourrasques, le plus souvent sur les Iles Britanniques, au début des périodes critiques mises ci-dessus entre deux tirets et marquées d'un ou plusieurs points d'interrogation, suivant l'intensité probable des perturbations : ondées, grains, bruine, neige ou coups de vent, qui se produiront, à un ou deux jours près, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, selon l'importance et le mode de déclinaison de la lune, et successivement de l'ouest à l'est. Variations brusques de température. Gelées nocturnes intermittentes, 1^{re} et 3^e dizaines, principalement dans le voisinage des lunestices et après les nœuds. Neige probable vers les nœuds et le lunestice austral. Crués d'eau après ces époques.

Quelques éclaircies entre et durant les périodes critiques, notamment sur le Sud-Ouest et le Midi.

MELLE.

Une ville terrifiée. — La petite ville de Melle (Deux-Sèvres) est dans la consternation. Depuis trois semaines, on a eu à déplorer un assassinat, huit incendies et une tentative d'incendie.

Nous avons déjà donné de longs détails sur plusieurs incendies qui ont éclaté dans l'arrondissement de Melle.

Malgré l'arrestation d'une petite fille de quatorze ans, surprise en flagrant délit d'incendie, malgré l'arrestation préventive de deux personnes accusées d'avoir mis le feu chez elles, les sinistres continuent.

Dans les communes environnantes, les meules de paille sont détruites par l'incendie. La justice est aux abois. La gendarmerie est continuellement sur pied ; les paysans armés veillent la nuit autour de leurs granges.

RENNES.

Il y a quelques jours, un vol d'une certaine importance a été commis dans le bureau du trésorier de l'École d'artillerie de Rennes par un artilleur employé à la photographie de cette École. L'*Avenir* a recueilli à ce sujet les renseignements suivants :

« Le malfaiteur, qui, à cause de son emploi, avait l'habitude d'aller et venir dans les bureaux, et dont personne ne suspectait la moralité, profitant d'un moment d'absence du garde d'artillerie trésorier, prit la clef qui était déposée chez le concierge et entra dans la pièce où se trouve la caisse de l'École.

« L'audacieux coquin, qui avait prémédité son coup, s'était muni d'une petite hachette et d'un objet nommé consigne, dont on se sert pour enlever la cloche d'un poêle.

« C'est avec cet instrument qu'il parvint à descendre et à attirer presque entièrement le coffre encastré dans la muraille, auquel il fit faire bascule, puis pratiquant en dessous, au moyen de sa hachette, une ouverture assez grande pour y introduire la main, le voleur put retirer de la caisse une somme de 3,000 et quelques cents francs. 30 fr. seulement y restèrent.

« Son œuvre accomplie, l'artilleur descendit tranquillement, remit la clef chez le concierge, le salua et prit la fuite.

« Le soir, il ne répondit pas à l'appel, ce qui éveilla naturellement les soupçons, et le lendemain matin ses vêtements militaires furent trouvés sur le Champ-de-Mars, car il avait eu la précaution de les quitter pour se vêtir en civil ; le doute sur sa culpabilité devint, en conséquence, une certitude.

« Jusqu'à présent, on ignore ce qu'il est devenu. Cet homme est né, nous a-t-on dit, à Saint-Brieuc. »

Publications de mariage.

Clovis Cogot, cordonnier, de Saumur, et Flavie-Françoise Poulo, piqueuse de bottines, même ville.
Victorin-Blaise-Marcellin Luquet, cultivateur, de Bougiers (Var), et Marie Bidant, domestique, de Saumur.

Variétés.

LE CHATEAU ET LA CHAPELLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Le vieux château de Saint-Germain-en-Laye a fait peau neuve, et les touristes d'avant 1848 auraient peine à reconnaître, dans ce coquet édifice de la Renaissance, rajouté et transformé sous la direction de l'intelligent artiste, M. Millet, le sombre manoir de Louis-le-Gros, de François I^{er}, et la triste demeure du roi d'Angleterre, Jacques II.

En effet, cet antique palais, plus semblable à une prison d'État qu'à une résidence royale, attristait de ses façades irrégulières et lugubres les approches de la forêt et de la terrasse, qui possède un des plus beaux points de vue de l'univers !

Ce n'était plus qu'une ruine tombant de vétusté ; la chapelle surtout, partie la

plus ancienne du château, puisqu'elle lui était antérieure, n'existait plus qu'à l'état de légende.

Peu de personnes savent que ce petit édifice est plus ancien que la Sainte-Chapelle du Palais de Justice de Paris.

Aussi, quand le roi saint Louis reçut en cadeau de Beaudoin, empereur de Constantinople, les reliques sacrées de la Passion, alors que la Sainte-Chapelle n'existait pas encore, ce fut dans la chapelle du château de Saint-Germain qu'eut lieu, par ordre du saint roi, leur translation solennelle. Elles y demeurèrent jusqu'au moment où le gracieux édifice de la Cité put les recevoir.

Cette translation fut l'occasion d'une fête splendide, qui donna pour escorte aux reliques vénérées la famille royale, la cour, l'armée et la population parisienne qui suivait en procession.

La restauration de ce sanctuaire est actuellement poursuivie par l'habile architecte, avec le plus scrupuleux respect pour l'œuvre des maîtres, poussé jusqu'aux dernières limites.

Il est heureux que, par suite de la suppression de quelques contreforts extérieurs et murs auxiliaires d'un goût douteux, mais à coup sûr irréguliers, on ait pu dégager et éclairer par des fenêtres ogivales la façade est de la chapelle qui, jusque-là, avait été masquée par de massives constructions.

Tout le monde sait que Louis XIV assigna pour résidence ce château historique, malgré son état de délabrement, à Jacques II, roi d'Angleterre, banni de son pays.

Il y mourut et fut enterré dans l'église de Saint-Germain, d'où il a été transféré dans la nouvelle; c'est là que la reine actuelle d'Angleterre est venue, sous le dernier Empire, visiter le tombeau de son aïeul qu'elle a fait magnifiquement restaurer.

Le premier noyau de Saint-Germain-en-Laye fut une église fondée, en l'an 1000, par le fils et le successeur d'Hugues Capet, sous l'invocation de saint Germain, évêque de Paris. A l'église se joignirent plus tard un monastère, puis des habitations pour les bûcherons et les cultivateurs.

La charité y attira un grand nombre de colons, et dès l'année 1100, l'église était déjà entourée d'un village.

Un quart de siècle plus tard, Louis le Gros bâtit le château; ce que accrût l'importance du bourg, comme on disait alors.

Il est fortement question de Saint-Germain sous le règne de saint Louis, qui y séjourna souvent avec sa mère, Blanche de Castille.

Les Anglais brûlèrent la ville et le château de Saint-Germain en 1346; et les Parisiens contemplaient avec rage et douleur cet incendie du haut des tours de Notre-Dame!

Charles V fut le restaurateur de Saint-Germain. Les travaux qu'il y fit entreprendre sont antérieurs à la Bastille.

Sous François I^{er}, la ville et le château de Saint-Germain reprirent une nouvelle vie. Une cour brillante l'habitait et on y donnait des fêtes chevaleresques.

Ce monarque attirant autour de lui toute la noblesse, le palais se trouva trop petit; il fit alors continuer l'œuvre de Charles V, l'éleva d'un étage, puis décorer de divers ornements, de chiffres à ses armes; de nombreux F couronnés, accouplés à la fameuse salamandre, un peu partout. C'est à Saint-Germain qu'eut lieu en 1547 le fameux combat légendaire entre Jarnac et La Châtaigneraie.

Henri IV trouva trop vaste le château que François I^{er}, et plus tard Louis XIV, trouvaient trop petit. Aussi se fit-il construire sur le versant du coteau qui domine la Seine, une délicieuse résidence moderne, à l'ornement et à la décoration de laquelle furent conviés les premiers artistes de France et d'Italie. On y trouvait des grottes, des cascades et des jardins suspendus à la Semiramis.

Ce palais d'Henri IV, dédié à la belle Gabrielle, n'a pu soutenir longtemps le regard fascinateur de la basilique de Dagobert, qui avait déjà chassé de Saint-Germain la reine Catherine de Médicis.

Bientôt il fut délaissé pour Versailles par le caprice amoureux d'un autre. On vit ses ruines déshonorées, et languir jusqu'à nos jours; et elles ont à peu près com-

plètement disparu pour les travaux de communications qui relient le Pecq à Saint-Germain.

Louis XIII fit peu de choses à Saint-Germain. Ce fut là, cependant, dans le petit château de son aïeul, que Louis XIV vit le jour, dans un pavillon resté debout: vestige unique qui attire l'attention des visiteurs, et où sa mère Anne d'Autriche fut subitement prise des douleurs de l'enfance.

Sur le fronton de ce petit édifice, on a sculpté dans un écusson en relief un berceau orné de fleurs de lys, avec cette inscription:

LOUIS XIV NAQUIT ICI LE 5 SEPTEMBRE 1638.

Le roi Louis XIII y mourut cinq ans après la naissance de son fils, le 14 mars 1643.

Louis XIV résida longtemps à Saint-Germain avant la création de Versailles.

Vers 1682, il le quitta définitivement et y fut remplacé par Jacques II d'Angleterre, qui y mourut le 16 septembre 1701.

Depuis, le château de Charles V et de François I^{er} fut complètement abandonné, jusqu'au règne de Napoléon I^{er}, qui en fit une Ecole de cavalerie.

Sous la Restauration, l'Ecole ayant été transférée à Saumur, il devint la caserne des gardes-du-corps et le gouvernement de Juillet y établit un pénitencier militaire.

On conçoit toutes les dégradations que durent faire subir ces nombreuses péripéties.

Il était réservé au second Empire et au Gouvernement qui lui a succédé, de restaurer et de transformer cette antique demeure de nos rois.

Sous la direction d'un artiste habile et intelligent, le château-musée *Gallo-Romain* a secoué la poussière de ses ruines et montre à l'admiration de tous ce que peut accomplir un goût épuré par les conquêtes de l'art moderne.

D'un vieil édifice, à face décrépite et ridée, qui datait de plus de 500 ans, est sorti un délicieux palais, vrai bijou de style Renaissance, qui semble éclos de nos jours!

Faits divers.

Mercredi dernier, vers cinq heures du soir, une épaisse fumée s'échappa tout à coup des sous-sols de l'église Saint-Eugène, à Paris.

L'alarme fut donnée, et les pompiers arrivèrent bientôt de tous côtés. L'un d'eux, muni de l'appareil de sauvetage, descendit dans la cave, mais on dut le remonter bientôt à demi asphyxié. Deux de ses camarades ont eu le même sort. Ils ont reçu les soins de deux médecins du quartier.

Le feu a pris, on ignore comment, dans les provisions considérables de bois et de charbon emmagasinées depuis trois jours.

Deux pompes à vapeur sont arrivées vers six heures et demie. On reconnut bientôt qu'il n'y avait d'autre moyen que de noyer les caves et les sous-sols; des chaînes s'organisèrent, et, à neuf heures, on fut maître du feu.

La sacristie, située au-dessus des caves, avait été vivement démenagée dans la crainte que les routes ne s'écroulassent au-dessus d'un brasier ardent, alimenté par près de deux mille kilogrammes de combustible.

Au moment où le feu a pris, l'église était pleine de fidèles qui ont dû se retirer.

M. Albert Gigot, préfet de police, M. Vergniaud, chef de son cabinet, M. Ansart, chef de la police municipale, et tout le clergé de l'église, se trouvaient sur les lieux.

On suppose qu'un des travailleurs qui ont descendu les matériaux de chauffage dans les caves aura causé le sinistre en laissant tomber du feu ou une allumette encore brûlante.

On ignore le chiffre des dégâts.

Simple histoire d'un oncle et d'un neveu. Le neveu est fatigué sur le patron de tous les neveux, l'oncle sur le patron de tous les oncles. Le neveu fait des dettes et l'oncle les paie.

Néanmoins, il n'est patience qui ne se lasse. Un beau matin, l'oncle qui habite la province signifie au joyeux viveur sa résolution irrévocable d'arrêter les frais.

Le neveu saute dans le premier express et arrive chez son bienfaiteur.

Il lui expose la situation. — Mon bon oncle, vous me sauvez la vie; d'ailleurs, c'est la dernière fois, parole d'honneur.

— Garnement! dit l'oncle. — Et il a l'air d'essuyer un larme. — Ah! vous êtes touché!... Ne dites pas non. Vous êtes ému!

— Ecoute, reprend l'oncle redevenu sérieux: as-tu un mètre?

— Vous dites?

— Je dis: un mètre, pour mesurer.

— Comment voulez-vous que j'aie un mètre sur moi: je ne suis pas arpenteur.

— C'est un tort; procure-toi un mètre et reviens.

Le joyeux viveur parcourt la maison, la fouille en tous sens: pas de mètre. Cela dure une demi-heure. Il sue sang et eau.

Alors l'oncle, avec bonté: — Voyons, puisque tu n'as pas de mètre, cherche une ficelle et fais-moi le plaisir de mesurer en mètres carrés la chambre où nous sommes.

— Obéissons, se dit le viveur. Et au bout de trois quarts d'heure de travail, il ajoute: c'est, en mètres carrés, tant.

— Très-bien! Maintenant la pièce à côté.

— Mon oncle, dit le neveu se épongeant le front, ce salon et la petite pièce mesurent en hauteur tant, en largeur tant: total tant de mètres carrés.

— Tu en es bien sûr?

— Absolument.

L'oncle alors se redresse, et debout, d'une voix foudroyante: — Eh bien! ces deux pièces, entends-tu bien, qui mesurent tant en largeur, tant en hauteur, au total tant, seraient remplies de louis d'or au point de ne pas y faire entrer seulement un franc de plus, que je ne te flanquerais pas un sou!

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées, et ce n'est qu'à grand peine, au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes les personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois capsules de goudron Guyot pour obtenir rapidement un bien-être que trop souvent on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaît complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 c., contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant: 10 à 15 centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable, a suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. — 3.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 4 novembre 1878.

LA TRAVIATA

(VIOLETTA)

Opéra en 4 actes, paroles françaises de Ed. Duprez, musique de VERDI.

Les principaux rôles seront joués par M^{lle} Marguerite Nau, M^{lle} Thibault, MM. Leroy, Dolbecchi, Descamps et Letellier.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe et Mélesville, musique d'ADAM.

Les principaux rôles seront joués par MM. Sureau, Descamps et M^{lle} Thibault.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

LOTÉRIE NATIONALE DE L'EXPOSITION

6 MILLIONS DE FRANCS DE LOTS.

2 billets gratuits.

La SITUATION FINANCIÈRE, journal de grand format, le plus complet et le plus accrédité des journaux financiers, continuera, jusqu'à la veille du tirage prochain de la loterie, d'envoyer en prime immédiatement deux billets, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (4 fr.) à ce journal. Envoyer à fr. en mandat ou timbres-poste à l'administrateur de la Situation, 33, rue Vivienne, à Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

VIENT DE PARAITRE

à la Maison du PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf, No 4, No 4 bis, No 6, No 8 et No 10
PARIS

Pour la Saison d'Hiver 1878-79
Le CATALOGUE le plus complet des vêtements pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS avec toutes les gravures de modes (dernière création) et les moyens de prendre les mesures soi-même.

4 SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE:

PARDESSUS Draperie mousseline, doublés tortue, bordés, col velours.	ULSTER Draperie tricotée, reversible, col pelote, poches mauchon
19 fr.	19 fr.
L'ELBEUF Superbe vêtement complet, Draperie diagonale, toutes nuances.	PARDESSUS Pour Enfants, Draperie double entièrement, double entièrement.
29 fr.	8 fr.

Expédition franco dans toute la France à partir de 25 fr.
Tout vêtement expédié ne contenant pas, l'argent en est retourné de suite.

ADRESSE: LES DEMANDES AU DIRECTEUR DE LA Maison du PONT-NEUF, Paris.

Injection Brou et Capsules Ricord
(Voir aux annonces)

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbute, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de la haine et de la voix; les maladies des enfants et des femmes; les suppressions; le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescier de Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 67,544. Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire, j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescier est bien nommée, car, bœni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de Bréhan.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 20 fr. — Les Biscuits de Revalescier, en boîtes de 4, 7 et 10 francs. — La Revalescier chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeille rafraichissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoyé contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Planlaget; BRÉHAULT-DELAGRÉE, — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGRON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

COUET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	75	30		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375			Canal de Suez	750	9	50
3 % amortissable	78	15		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	175	2	50	Crédit Mobilier esp.	772	50	12
1/2 %	105			Soc. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne	555		12
5 %	111	75		comin., 125 fr. p.	670			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.	500	25		Crédit Mobilier	469	50	2	Orléans	357		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	238			Crédit foncier d'Autriche	535			Paris-Lyon-Méditerranée	354		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508			Charentes, 500 fr. t. p.				Est	353		
1865, 4 %	520							Nord	360		
1869, 3 %	464							Ouest	353		
1871, 3 %	498							Midi	352		
1875, 4 %	506							Charentes	37	50	
1876, 4 %	505	50						C ^e Canaux agricoles	276	25	
Banque de France	3150	20						Canal de Suez	554		
Comptoir d'escompte	730	50									
Crédit agricole, 200 f. p.	440	5									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste
6	15	(d'Angers à Saumur)
9	1	omnibus
1	25	soir
4	15	soir
7	15	soir
10	37	soir

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	20 minutes du matin	direct
8	41	omnibus
12	40	soir
15	40	soir
18	28	soir
10	28	soir

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur

Maison recommandée par l'immense quantité de ses assortiments et son bon marché réel.

NOUVEAUTÉS pour ROBES, CONFECTIONS pour Dames, TOILES en tous genres.

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Ce rayon se recommande par le choix considérable de ses vêtements, leur bonne confection et leurs prix, QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

Nous sommes les seuls acquéreurs des **LIMOUSINES** et vêtements **PEAUX DE BIQUES** de l'ancienne maison **C. GOUPIL**, de Saumur. Pour écouler ces articles promptement, nous les vendrons 30 % moins cher que leur prix réel dans toutes les autres maisons.

Nous engageons vivement les personnes qui font usage de ces vêtements à nous visiter.

Etudes de M^e THUBÉ, commissaire-priseur, et de M^e DUFOUR, huissier, à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,
Le mardi 5 novembre 1878,
à une heure,
Au domicile du sieur Thermet, demeurant à Saumur, route de Varrains,
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Meubles divers, tels que tables, chaises, armoire, garde-manger, table de nuit, guéridons, cuisinière en fonte, pendule, balances;
Batterie de cuisine, linge, vestiaire, vaisselle, outils divers;
Autres articles de ménage et quantité d'autres objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ.
(549).

BOIS

De chauffage et de travail
A VENDRE
140 stères de bois, chêne, tilleul, pommer.
184 stères de bois de châtaignier.
3,000 javelles, chêne, pommer, châtaignier et sapin.
Excellents barreaux de châtaignier pour bousillage.
S'adresser aux Rigaudières, commune d'Allonnes (Maine-et-Loire).

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Avec deux magasins
Située rue de la Tonnelle, actuellement occupée par M. Jacob.
Arrière-boutique, cour, pompe, cave, trois chambres au premier, trois au second, greniers sur le tout.
Toutes améliorations seront faites, à la demande des locataires.
S'adresser à M^{me} veuve FILOLEAU, rue Basse-Saint-Pierre, ou au bureau du journal.
(519)

A VENDRE
A LOUER
PRÉSENTMENT,
OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON
Située à Doué, rue de Cholet,
Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y appartenant, superficie, 22 ares.
Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.
S'adresser à M. GRELLERPOIS-GAMICRON, rue des Fontaines. (119)

A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX,
80 francs la barrique, droits et fût compris.
S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

A VENDRE

UNE BELLE JUMENT de selle et d'attelage, âgée de six ans.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHIEN ANGLAIS, pur sang, âgé d'un an.
S'adresser au bureau du journal.

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc.
(503)

30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETERIES

ON DEMANDE un jeune homme
de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

INVITATION
Pour la participation aux grands **TIRAGES D'ARGENT**
Concessionnés et garantis par l'Etat.

Dans l'espace de six mois, et en sept classes, sortiront, en tout, 42,600 gains, représentant la somme d'à peu près 10 millions de francs.
Dans le cas le plus heureux, le plus grand gain s'élèvera à

Francs 468,750

1 prime à Francs	312,500
1 prix	186,250
1 "	100,000
1 "	75,000
1 "	62,500
1 "	50,000
1 "	45,000
3 "	37,500
1 "	31,250
6 "	25,000
6 "	18,750
1 "	15,000
24 "	12,500

etc, etc.

Pour le premier tirage des gains, nous expédions des lots originaux entiers à F. 7,50 contre remise du montant en billets de banque, timbres-poste ou par mandat poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des lots originaux, munis des armes de l'Etat, ainsi que le plan officiel, donnant tous les renseignements.

L'expédition des listes officielles de gains et le paiement des gains s'effectuera sans retard, après le tirage.

Prière de s'adresser directement et avant le

15 novembre
A MM. VALENTIN ET C^o, banque et change, 65, Bleichen, à Hambourg (ville libre). (532)

VERITABLES CAPSULES
RICORD
FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU
Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.
Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^e de M. Brou.

AVIS AUX MÉNAGES

Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de 100 jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} veuve BARTHES, propriétaire à BÉZIERS (Hérault). (366)

Vente à Crédit
100,000 MONTRES
de Genève

Garanties 5 années
Remise 10 % sur le total
Remise 10 % sur le total
Remise 10 % sur le total



PARIS
rue de Varenne, 16

LE MONITEUR
D'HORTICULTURE
ORGANE DES AMATEURS DE JARDINS
Culture des arbres fruitiers, des fleurs, des légumes

16 pages, 14^e de chaque mois.
Prix annuel : 5 fr.
REMBORSABLE EN 12 TRIMESTRES



Saumur, imprimerie P. GODÉT.